

COMMISSION URBANISME du 13/04/2023**Date de rédaction : 14/03/2023****Élu référent : Pierre MARTY****Membres Présents :** Pierre MARTY, Marion BENOI, Luc DELRIEU, Marie-Noëlle JEROME,**Excusés :** Marc METIFEU, Antoine ZARAGOZA, Lison GLEYSSES, Daniel ALVES DA SILVA,**Techniques présents :** Céline AZEMA**Auditeurs libres :** Guillaume LEBRUN**Secrétariat :** Céline AZEMA**Points abordés :****Ouverture de séance : 18h30****Ordre du jour :**

1. Actions Petites Villes de Demain
2. Questions diverses

1. Actions Petites Villes de Demain

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, il est nécessaire de définir les actions que les communes souhaitent mettre en œuvre. Les actions découlent principalement de ce qui avait été imaginé dans Bourg-centre et des résultats de l'étude globale.

Chaque action doit ensuite faire l'objet d'une fiche action qui comprend :

- Le statut de l'action (en projet / validée / engagée)
- Le niveau de priorité (fort / médian / faible)
- Une description de l'action
- Le maître d'ouvrage
- Les partenaires éventuels
- Les dépenses prévisionnelles ou définitives
- Le calendrier prévisionnel du projet et ses différentes étapes
- Le lien avec d'autres programmes ou contrats territorialisés
- Des indicateurs de suivi et d'évaluation
- Une explication d'en quoi cette action contribue au renforcement des fonctions de centralité, et si ce n'est pas le cas en quoi cela est pertinent dans le cadre du programme PVD validé
- D'annexes éventuelles : cartes, photographies, schémas, etc.

Les actions seront compilées avec celles de Caraman et Villefranche de Lauragais dans la convention ORT. Les actions communes entre 2 ou 3 communes seront regroupées sur une même fiche action.

D'autres actions pourront être ajoutées si nécessaires à celles listées ici si les services de l'Etat le juge nécessaire.

Les actions proposées sont les suivantes :

- **RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE LA COMMUNE**
 - Créer des commerces de proximité sur l'esplanade de la Fraternité
 - Développer le marché de plein-vent
 - Maintenir ou développer les commerces du centre-ville / Développer et appliquer des outils pour maintenir et développer les commerces et services en centre-ville
 - Sauvegarder le linéaire commercial
 - Améliorer la lisibilité de l'offre existante (signalisation)
- **VALORISER LE CADRE DE VIE ET DEVELOPPER DES ESPACES DE VIE COMMUNS**
 - Réaménager et valoriser la place de l'Eglise
 - Aménager et valoriser l'espace à l'arrière de la mairie
 - Aménager la rue principale de la République
 - Poursuivre l'aide à l'amélioration de l'habitat et à la valorisation des façades
 - Réaliser des aménagements pour l'arrêt en centre-ville de la ligne HOP
 - Réaménager les locaux de la mairie
- **PATRIMOINE ET CULTURE**
 - Mettre en place des animations pour sensibiliser à la protection de l'environnement ou au patrimoine naillousain
 - Mettre en scène une scénographie urbaine

- Proposer un parcours patrimonial dans le bourg
 - Valoriser le patrimoine bâti en mettant en place un règlement local de publicité
 - Favoriser la plantation de végétation sur des espaces publics ou privés
 - Végétaliser le quartier de la bastide et travailler sur les îlots de chaleur
 - Végétaliser les axes structurants
- FLUIDIFIER ET SECURISER LES MOBILITES
 - Développer la mobilité douce
 - Proposer un maillage mode doux sur l'ensemble du bourg et au-delà et sécuriser l'existant
 - Aménager une percée piétonne entre la rue de la République et l'esplanade de la Fraternité
 - Développer les continuités piétonnes
 - Implanter des stationnements vélo
 - Promouvoir les transports en commun
 - Réorganiser le stationnement dans le centre-bourg
 - Développer les poches de stationnement proches du centre bourg
 - Mettre en place du stationnement temporaire
 - Restructuration de la rue de la République
 - Signalisations verticales et horizontales
 - Retravailler le sens de circulation
 - Aménager les entrées de ville
 - Aménager des plateaux traversants
- HABITAT
 - Encourager la rénovation thermique des bâtiments / promotion et communication sur le programme d'intérêt général Ecorénov'31
 - Prémption d'un bâti avec l'EPF pour créer des logements et commerce
- Désimperméabilisation

2. Questions diverses :

❖ **Projet de permis d'aménager**

Un projet de permis d'aménager est présenté sur le secteur OAP Couloumé. Le projet correspond à ce qui est attendu. Il serait intéressant que toutes les maisons en bande soient construites en même temps et d'inciter à une voirie partagée. L'aménagement urbain avec des maisons en fond d'impasse pourrait être amélioré.

❖ **Rue de la République**

Les derniers plans de la rue la République transmis par TOPONYMY, et mis à jour avec les remarques de la dernière commission urbanisme et de l'ABF, ont été présentés :

- Suppression du grand escalier pour la mise en place d'un petit sur le parking de la Poste afin de rejoindre la rampe d'accès sur le parking
- Mise en place d'un arbre pour 2 places de stationnement
- Place Jeanne d'Arc : les emplacements PAV ont été reculés, la sortie piétonne du calvaire n'arrive plus directement sur le parking
- Proposition de places de stationnements au niveau de l'îlot 24.

Il est convenu que la proposition sur les places de stationnement ne correspond pas à ce qui est souhaité, dans l'objectif de préserver les arbres du parc. Un nouveau schéma est transmis à TOPONYMY.

Au niveau du parking du Douyssat, il sera demandé de potentiellement faire une voie partagée avec une signalisation en entrée de la zone.

La communauté de communes Terres du Lauragais sera saisie quant au déplacement des PAV.

Il serait intéressant d'étudier d'autres possibilités d'aménagement sur le 24 rue de la République que la simple création de planchers.

❖ **Impasse en lien avec le chemin de Bellecoste**

Cette impasse devra être nommée et numérotée.

❖ **Formation « l'urbanisme au service de la qualité de vie »**

Chaque élu a reçu une proposition de formation « l'urbanisme au service de la qualité de vie » qui peut être mise en œuvre à travers le DIF. Il est convenu qu'il serait intéressant d'organiser cette formation à la mairie, ce qui est possible à partir de 6 participants. Une demande sera faite pour obtenir des propositions de date de formation un samedi de juillet.

Prochaines dates de la commission urbanisme :

Jeudi 11/05/2023 à 18h30

Jeudi 15/06/2023 à 18h30

Séance achevée à 20h00.